



COLLECTE DES ENCOMBRANTS



Dans le but de permettre aux citoyens de disposer de leurs vieux électroménagers, meubles et autres encombrants, la municipalité offre depuis de nombreuses années une collecte biannuelle. Elle s'adresse aux résidents des rangs et du village ainsi qu'aux riverains des lacs St-Amand et Moran.

Vous pouvez disposer de vos différents encombrants de différentes façons :

- ✓ Vous pouvez disposer de vos résidus domestiques dangereux en les apportant au garage municipal (53, 3^e Rue Sud).
- ✓ Des taxes sont appliquées sur différents produits, comme les pneus, afin d'en permettre la récupération.
- ✓ Vous pouvez disposer des pneus déjantés au site de collecte opéré par *Garage Normand Poudrier 2010 inc.* ici même à Béarn au 46, Principale Nord? Un simple appel au propriétaire, M. Alain St-Onge au 819 625-2711 vous indiquera la marche à suivre.
- ✓ Vous pouvez aussi vous débarrasser de certains encombrants sur plusieurs semaines en remplissant le bac dès qu'il est ramassé (ex. : des branches peuvent être attachées en balot, mises dans le bac vert et disposées sur plusieurs semaines).

Toutefois, depuis quelques années, nous remarquons que certains citoyens profitent des collectes pour disposer de très grandes quantités de matériaux, allant même jusqu'à remplir la boîte du camion 6 roues. La collecte des encombrants ne doit pas être utilisée pour disposer des articles provenant d'un « grand ménage » ou résultant de la vente d'une propriété. Pour ce type d'activité, vous pouvez disposer vous-mêmes de ces matières en vous rendant à l'écocentre aux heures d'ouverture. Il est aussi possible de louer le camion 6 roues.

Il n'y a donc pas lieu que la collecte des encombrants ne retrouve sa vocation initiale. C'est pourquoi le conseil municipal a décidé qu'à partir de maintenant **seulement ce qui ne peut être disposé dans le bac sera ramassé.**

Veillez prendre note que la collecte du printemps se tiendra durant **les semaines du 8 au 12 mai** pour les riverains des lacs St-Amand et Moran et **du 15 au 19 mai** pour les résidents du village et des rangs. Comme à l'habitude les personnes qui désirent se prévaloir de la collecte des encombrants :

- ✓ **DOIVENT OBLIGATOIREMENT** donner leur nom au bureau municipal (819 726-4121) avant le **vendredi 5 mai** pour les riverains des lacs St-Amand et Moran et le **vendredi 12 mai** pour les résidents du village et des rangs;
- ✓ Doivent indiquer les types de matériaux qu'elles ont à jeter; ferraille, électroménagers, matériaux de construction, etc.
- ✓ Doivent disposer des différents matériaux dans des amas séparés afin de faciliter la collecte. En procédant de cette façon, nous sommes en mesure de décharger le camion dans les sites appropriés à l'écocentre.

Horaire de l'écocentre

- Lundi au samedi de 9 h à 16 h
- Tél. : 819 634-2233

L'écocentre est fermé le dimanche et les jours fériés

VOIR VERSO

